

Département de publication : 92 Hauts-de-Seine

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de Puteaux
Service des Marchés Publics
131, rue de la République
92800 PUTEAUX
Tél : 01.46.92.94.46
Mail : marchespublics@mairie-puteaux.fr

Référence de la convention : COD250300

Objet de la convention : Exploitation d'un snack bar sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville

Descriptif : La présente convention a pour objet l'autorisation d'occupation du domaine public désignée dans le plan figurant en annexe de la présente convention afin d'exploiter un snack-bar sur l'esplanade de l'hôtel de Ville.

La Ville met à la disposition de l'occupant les équipements suivants :

- Un (1) kiosque de 13,6 m² comprenant :
 - o 1 table en inox,
 - o 1 armoire à boisson,
 - o 1 console réfrigérée,
 - o 1 lave-vaisselle,
 - o 1 plonge,
 - o 1 glacier,
 - o 1 meuble bas réfrigéré,
 - o 1 machine à glaçon,
 - o Electricité et eau.

- Dix (10) tables ;
- Trente (30) chaises.

Type de procédure : Convention d'occupation du domaine public selon les articles L2122-1 et suivant du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Redevance : L'occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance. Conformément à l'article L.2125-3 du code général de la propriété des personnes publiques, la redevance due pour l'occupation ou l'utilisation du domaine public tient compte des avantages de toutes natures procurés au titulaire de l'autorisation.

Le montant de cette redevance est de 1 500 € H.T par an ainsi que 5% du chiffre d'affaires.

Durée d'occupation : Cette autorisation d'occupation du domaine public est valable pour une durée d'un (1) an ferme, à compter de sa date de notification. Elle pourra être reconduite trois (3) fois maximum par période d'une année (12 mois). En tout état de cause, la durée totale de l'occupation ne pourra excéder quatre (4) ans (soit 48 mois).

L'occupant ouvrira l'établissement au moins cinq (5) jours sur sept (7) du 14 juin 2025 jusqu'au dernier jour des vacances de fin d'année inclus pour la 1^{ère} année et du 1^{er} mai au dernier jour des vacances de fin d'année inclus à compter de la 2^{ème} année d'occupation. Toutefois, le candidat peut indiquer dans son offre une période d'ouverture plus étendue.

Documents à fournir par le candidat :

- Lettre de candidature ;
- Un cadre de réponse technique présentant :
 - La présentation de la qualité de l'offre culinaire (*produits type proposés*), de la provenance et qualité des produits utilisés (*agriculture biologique*) ;
 - Les moyens humains et matériels ainsi que la méthode mis en œuvre par le candidat pour exploiter le snack-bar (nombre et expérience des personnels s'occupant du snack, description de la gestion mise en œuvre, etc...). Le candidat précisera également le ou les interlocuteurs dédiés à l'exécution des prestations (nom, mail, fax et téléphone) (nombre de personnel et qualification professionnelle de chacun) ;
 - La présentation des démarches mises en œuvre pour préserver l'environnement : limitation des déchets non recyclables, consigne, etc. ;
 - Le prix de vente TTC des produits proposés.
- Un R.I.B ;
- Références détaillées en matière de restauration au cours des trois dernières années et/ou CV détaillés du candidat ;
- Le compte d'exploitation prévisionnel proposé par le candidat dans le cadre de ce projet ;
- Une copie de la carte d'identité de la personne physique sollicitant l'emplacement, ou de la personne représentant la société candidatant ;
- Un extrait justifiant du statut de commerçant ambulancier ou une déclaration d'auto-entrepreneur au moment du dépôt de dossier de candidature ;
- La convention dûment **complétée, datée et signée**.

Date limite de remise des offres : mercredi 30 avril 2025 à 12h00

Modalités de retrait du dossier : Le dossier de consultation est disponible sur la plateforme de dématérialisation <https://marches.maximilien.fr/>.

Dépôt des dossiers : Les candidats doivent transmettre les documents listés à l'article 3 du règlement de la consultation par voie dématérialisée à l'adresse https://marches.maximilien.fr .

Renseignements complémentaires : Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite sur la plateforme <https://marches.maximilien.fr/> . Cette demande devra être faite dans un délai de six (6) jours avant la date limite de remise des offres.

Élaboration de l'offre : Toutes les informations nécessaires pour établir une offre sont indiquées dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi de l'avis : Jeudi 03 avril 2025